

## FORMATION INITIALE DES MEMBRES DU CSE À LA SANTÉ SÉCURITÉ & AUX CONDITIONS DE TRAVAIL

Réf	Modalité	Durée	Nb stagiaires
RQSRCSESSCTP3P-JMB35	Présentiel/Distanciel	5.0 jour(s) - 35.0h	12



### OBJECTIFS

- Comprendre la terminologie de base en prévention en donnant au moins la définition de deux termes essentiels.
- Appliquer la méthode descriptive d'une situation dangereuse de/au travail en décrivant selon la méthode proposée au moins 3 situations dangereuses de travail.
- Appliquer la méthode PGP pour conduire la recherche d'identification de solutions, en proposant au choix une mesure de prévention ou une mesure de protection, à défaut une mesure de réparation.
- Porter un regard critique sur le DUER et le plan d'action en réalisant l'analyse sur son secteur ou en suite à un accident.
- Comprendre les droits, devoirs et moyens mis à disposition du CSE en matière de SSCT en citant au moins un élément dans chaque item développé.
- Faire appel à des ressources en prévention des risques professionnels en réalisant une cartographie des acteurs internes et Externes
- Promouvoir les actions en SSCT en réalisant des animations et des temps d'échanges collectifs autour des points travaillés en Santé Sécurité & des Conditions de Travail.



### A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

#### Public

Tout membre du CSE

#### Pré-requis

Etre membre du CSE.



### CONTENU

- Le cadre légal de la mission du membre de CSE en SSCT
- Les enjeux et les acteurs de la prévention
- Les notions fondamentales [Danger – Evaluation- Risque – Principes Généraux de Prévention – Prévention- Protection – Réparation]

- L'analyse d'un accident de travail pour comprendre la situation dangereuse de travail
- La visite au cœur du projet et de la démarche prévention.



## PÉDAGOGIE

- Des jeux de rôle, suivi pédagogique individualisé – Travail en sous-groupe
- Adaptation des contenus et exemples au contexte de l'entreprise.
- Pour la formation en INTRA - La réalisation d'une visite en SSCT



## GESTION DES ACQUIS

### Méthodes d'évaluation

- Evaluation pré-formative :
  - Une grille d'auto-positionnement est transmise aux apprenants en amont de la formation pour faire un auto-diagnostic de leurs compétences.
- Évaluation de suivi :
  - Évaluation du développement des compétences via la grille d'auto-positionnement remplie à l'issue de la formation
  - Évaluation à chaud de satisfaction fournie par REZO.
- Évaluation des acquis :
  - Le/la formateur/trice remplit à son tour une grille de validation des acquis basée sur les compétences et connaissances acquises.

### Validation des acquis

Attestation de fin de formation REZO



## FORMATEUR ET PARTENAIRE

Notre formateur est certifié INRS pour la formation des Risques Professionnels, il est également membre du CSE à la SSCT agréée par la DREETS. Il dispense également des formations sur la thématique des RPS (QVT, TMS, PRAP).



## ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les solutions d'aménagement.